

PETIT CATECHISME POLITIQUE

POUR LES

ELECTIONS FEDERALES ET LOCALES

A L'USAGE DES

Electeurs de la Province de Québec.

Hier, après ma journée faite, je me suis dit : voici le comté appelé à faire dans quelques jours deux élections, une pour les chambres de Québec et l'autre pour le parlement d'Ottawa. Ce n'est pas une petite affaire. Cette fois, avant d'adopter une opinion, je me propose de ne pas m'en laisser imposer par le premier cabaleur venu. Je crois que les plus zélés de cette gente sont les mieux payés pour tromper les électeurs. Si j'allais trouver l'homme le plus désintéressé de ma paroisse pour avoir son avis, je crois que je ne serais pas le moins bien conseillé de mon canton. Là-dessus, je me décidai d'aller voir M. le Curé. Electeurs du comté, je crois devoir vous faire part des renseignements et des conseils que je reçus, en transcrivant ici le dialogue qui eut lieu entre nous. Après avoir salué monsieur le Curé, il me demanda ce que je voulais ; je lui dis : M. le Curé, vous savez que, lorsqu'on est en peine dans nos affaires, qu'on a quelque malheur, c'est vous qu'on consulte. Certaines personnes pourtant me disent que vous n'avez pas le droit de m'aviser sur le sujet qui m'inquiète, que vous êtes à présent, pardonnez l'expression, baillonné.

Le Curé.—De quoi s'agit-il donc ?

L'électeur.—Je viens vous trouver pour être un peu renseigné sur la politique. Voici les élections qui nous arrivent comme un ouragan ; dites donc, est-ce vrai que vous êtes baillonné et que vous n'avez plus la liberté de bien aviser vos paroissiens ?

Le Curé.—C'est là une erreur propagée par ceux qui craignent la lumière ; c'est un devoir pour l'électeur de voter, et il entre dans mes attributions de renseigner mes paroissiens sur la manière de bien remplir tous leurs devoirs. Est-ce que chaque jour je ne suis pas appelé à vous enseigner l'observation fidèle de la loi de Dieu et des lois des hommes ? On ne peut être honnête homme ni être agréable au bon Dieu sans remplir fidèlement ses devoirs de citoyen.

L'électeur.—Bien, M. le Curé, je suis content et bien d'autres avec moi le seront, en apprenant qu'on pourra se renseigner de vous sur ce qu'il nous est impossible de bien juger nous-mêmes par la lecture des journaux, qu'on